

L'agriculture face à la pandémie de COVID-19

RAPPORT ANNUEL DE L'ASARECA 2020



Le programme PDDAA-XP4 est financé par l'Union Européenne et géré par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA).



© 2020 Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale (ASARECA)

Citation correcte

ASARECA, 2020. L'agriculture face à la pandémie de COVID-19 - Rapport Annuel de L'ASARECA 2020

Politique d'utilisation équitable

Cette publication peut être reproduite dans le but d'augmenter sa disponibilité pour ceux qui en ont besoin. L'ASARECA encourage l'utilisation équitable des matériels reproduits. Toute citation doit être accompagnée de la source.

Rédacteur : Ben Moses Ilakut

Editeurs : Enock Warinda & Moses Odeke

Conception/Mise en page : Slick Republic Limited, Ouganda

Association pour le renforcement de la Recherche Agricole en Afrique orientale et centrale (ASARECA)

Parcelle 5, Avenue Mpigi

B.P : 765, Entebbe, Ouganda

Tél. : +256 414 320 556, +256 414 321 885

Email : secretariat@asareca.org

Site Web : www.asareca.org

[asareca@facebook.com](https://www.facebook.com/asareca)

[@asareca](https://twitter.com/asareca)

Contenu

- 02 | ASARECA en peu de mots
- 08 | Déclaration du Président du Conseil d'Administration
- 11 | Déclaration du Directeur Exécutif intérimaire

01

13 | Mise en œuvre de la stratégie ASARECA, du plan opérationnel à moyen terme 1 (POMT-1) et du programme PDDAA-XP4

02

16 | Réalisations accomplies par le Programme de la mise en œuvre malgré la pandémie

03

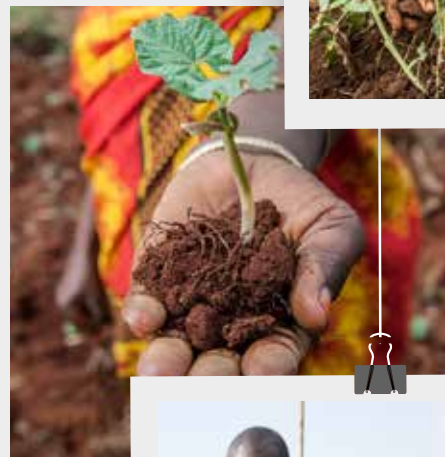
19 | Réalisations accomplies par domaine thématique

04

38 | Réunions et ateliers 2020

05

43 | États financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020



▶ ASARECA en peu de mots

L'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale (ASARECA) est une organisation sous-régionale à but non lucratif qui rassemble des chercheurs des Services nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles (SNRVA) des pays membres et d'autres partenaires stratégiques au développement en vue de produire, partager et promouvoir des connaissances et des innovations dans le but de résoudre les défis communs auxquels l'agriculture est confrontée dans les pays membres.

Les 14 pays membres sont : le Burundi, le Cameroun et la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Kenya, le Madagascar, la République du Congo, le Rwanda, le Soudan du Sud, le Soudan, la Tanzanie et l'Ouganda.





En savoir plus sur ;

www.asareca.org

Vision de l'ASARECA



- ▶ Un secteur agricole transformé en Afrique orientale et centrale appuyant l'amélioration des moyens de subsistance, la croissance économique durable et le développement inclusif

Mission de l'ASARECA



- ▶ Contribuer à l'augmentation de la productivité, de la commercialisation et de la compétitivité du secteur agricole de l'Afrique orientale et centrale à travers le renforcement, la stimulation et la coordination de la recherche agricole pour le développement dans la sous-région.

▶ Programme mondiale et continental

L'ASARECA est stratégiquement positionnée pour contribuer aux initiatives internationales et continentales telles que : (i) Les Objectifs de Développement Durable (ODD 1 – éradication de la pauvreté ; ODD 2 – réduction de la faim ; ODD 13 – changement climatique ; et ODD #15 – gestion des écosystèmes) ; (ii) le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) et l'Agenda 2063 de l'AUDA/NEPAD ; (iii) les Déclarations de Maputo et de Malabo ; et (iv) Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique dirigé par le FARA (S3A). Les efforts de l'ASARECA pour contribuer au programme continental sont appuyés par son nouveau plan stratégique et cadre de résultats (A-SRF: 2019-2028) et le plan opérationnel à moyen terme 1 (POMT 1: 2019-2023).

1 PAS DE
PAUVRETÉ



2 FAIM
ZÉRO



13 ACTION
CLIMATIQUE



15 VIE SUR
TERRE



▶ **Parties prenantes de l'ASARECA**

- ▶ **Ministères chargés de la recherche et du développement agricoles**

- ▶ **Les Ministères connexes ayant effet sur l'agriculture tels que l'eau, la pêche, l'environnement, les forêts, l'industrie et le commerce**

- ▶ **Instituts nationaux de recherche agricole (INRA)**

- ▶ **Organisations faïtières régionaux et nationaux des agriculteurs-éleveurs**

- ▶ **Organisations régionales et nationales des agriculteurs-éleveurs**

- ▶ **Organisations faïtières régionaux et nationaux de vulgarisation et de conseil**

- ▶ **Organisations faïtières régionales et nationales du secteur privé**

- ▶ **Organisations nationales du secteur privé**

- ▶ **Organisations et agro-industries régionales et nationales de chaînes de valeur individuelles**

- ▶ **Organisations faïtières régionales d'enseignement supérieur**

- ▶ **Établissements d'enseignement supérieur associés ; les Centres GCRAI**

- ▶ **Organisations des partenaires au développement**

- ▶ **Groupements des partenaires au développement**

- ▶ **Communautés économiques régionales (CER)**

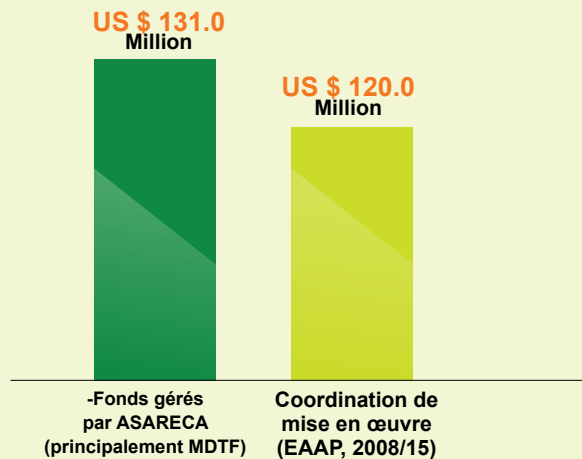
- ▶ **ONG internationales et régionales associées**

- ▶ **ONG locales intéressées par RAD**

- ▶ **Organisations faïtières régionales et nationales de jeunesse**

- ▶ **Organisations faïtières régionales et nationales des femmes**

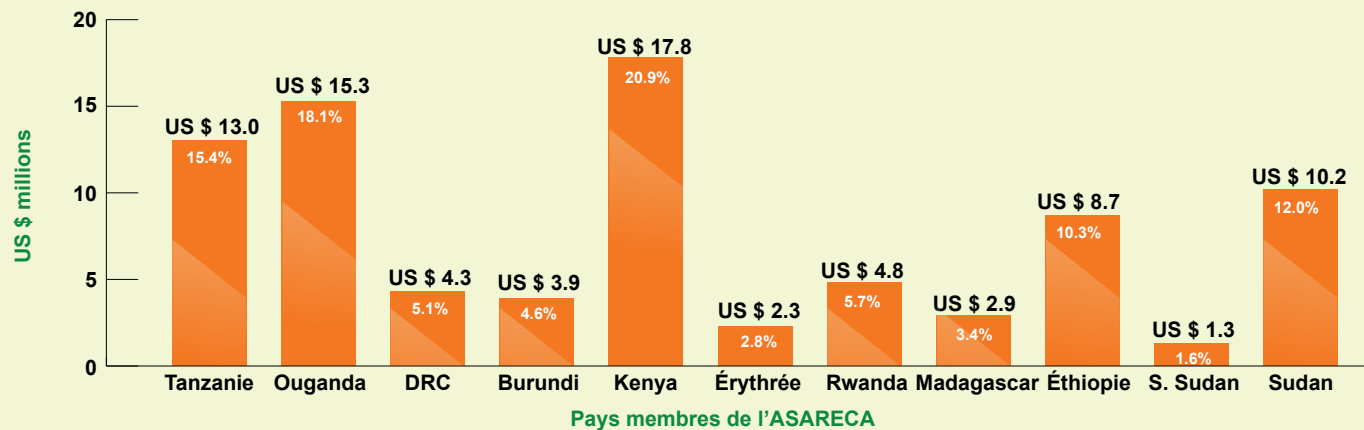
- ▶ **Institutions financières souhaitant investir dans RAD**

**Investissements de l'ASARECA dans RAD (1994 - 2018) Vs Dépenses totales en R&D dans les pays membres**

■ 10 millions de dollars américains par an pour appuyer la recherche régionale

Country	Dépenses totales de recherche agricole en pourcentage du PIB (%)	Dépenses totales de R&D agricole, à l'exclusion du secteur privé à but lucratif (millions de dollars américains)
Burundi	0.39	10.9
DRC	0.24	27.7
Érythrée	0.30	2.9
Éthiopie	0.29	162.1
Kenya	0.48	222.4
Madagascar	0.14	10.4
RoC	0.26	6.3
Rwanda	0.44	27.3
Soudan du Sud	-	-
Sudan	0.14	57.3
Tanzanie	0.17	68.5
Ouganda	0.62	99.04

■ Aucun pays de l'ASARECA n'a atteint l'objectif d'allouer 1% du PIB agricole aux dépenses de recherche [www.asti.cgiar.org (données 2016)]

Investissement de l'ASARECA dans les pays membres de 1994 à 2018 (millions de dollars américains)

Mandat renouvelé de l'ASARECA





Domaines thématiques et résultats de l'ASARECA

L'ASARECA compte quatre domaines d'investissement thématiques auto-renforçant, à savoir :

01

Renforcement et intégration des capacités de transformation

Cette thématique se concentre sur le renforcement et l'intégration de différents types de capacités et de compétences RAD aux niveaux systémiques, organisationnels et individuels pour appuyer et contribuer de manière significative à la réalisation d'une transformation agricole inclusive et durable dans les États membres.

02

Technologies et innovations de transformation agricole

Ce domaine thématique se concentre sur l'appui au développement et à l'adoption de technologies et d'innovations pour relever les défis prioritaires de la transformation agricole régionale ; le développement des approches, des méthodes, des outils et des voies en vue d'améliorer l'adoption et l'utilisation des technologies, des innovations et des pratiques de gestion ; le renforcement de la mise à l'échelle des chaînes de valeur agricoles régionales intégrées prioritaires ; et l'appui au développement des agro-industries et des entrepreneuriats dirigés par le secteur privé.

03

Environnement politique propice aux marchés fonctionnels et aux institutions transformatrices

L'objectif de ce domaine thématique est de soutenir et de plaider pour la création d'un environnement favorable, la mise en place des marchés régionaux opérationnels et structurés ainsi que le renforcement des institutions régionales.

04

Gestion des connaissances et des informations

Ce domaine thématique vise l'amélioration de la gestion et de l'accès à des données, aux informations et connaissances fiables et à jour pour éclairer les processus de prise de décisions et les actions de transformation agricole dans la sous-région de l'Afrique orientale et centrale.



Déclaration du Président du Conseil d'Administration

Dr. Geoffrey Mkamilo

Permettez-moi de dire d'emblée que l'année 2020 a été une année particulièrement difficile, non seulement pour les pays membres de l'ASARECA, mais aussi pour le monde entier. La mauvaise santé sans précédent, les décès et les interruptions des moyens de subsistance causés par la pandémie mondiale du Covid-19 ont constitué un défi majeur pour la mise en œuvre des activités de nos partenaires mondiaux, du Conseil, des pays membres et du Secrétariat.



La 29ème réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue en décembre 2020 a approuvé l'admission de la République du Cameroun et de la République centrafricaine (RCA) à adhérer à l'Association.



Néanmoins, le Secrétariat, avec le soutien et la supervision du Conseil d'Administration, des gouvernements et des partenaires au développement, a pu travailler dans ces circonstances pour maintenir l'institution en vie. Certaines des principales réalisations de l'année sont présentées ci-dessous :

Tous les Ministres responsables des 12 pays membres de l'ASARECA ont ratifié les statuts de l'ASARECA suite à l'inauguration

du nouveau cadre de gouvernance en mai 2019. Le Cameroun et la République centrafricaine qui ont récemment rejoint l'Association ne sont pas concernés.

La 29ème réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue en décembre 2020 a approuvé l'admission de la République du Cameroun et de la République centrafricaine (RCA) à adhérer à l'Association. Sur base de cette approbation,





le Secrétariat a formellement notifié aux Directeurs Généraux des institutions faîtières de RAD du Cameroun (IRAD) et de la RCA (ICRA) de commencer à participer aux activités de l'ASARECA, y compris les réunions du Conseil d'Administration. Par la suite, les deux institutions ont participé à une réunion consultative avec les secrétaires permanents des Ministères de l'Agriculture tenue le 22 octobre 2020. L'adhésion des deux pays porte à 14 le nombre total d'États membres de l'ASARECA. Au total, les membres sont actuellement : le Burundi, le Cameroun et la République centrafricaine, la République Démocratique du Congo, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Kenya, le Madagascar, la République du Congo, le Rwanda, le Soudan du Sud, le Soudan, la Tanzanie et l'Ouganda.

En tant que moyen de bonne gouvernance d'entreprise, les instruments de gouvernance de l'ASARECA nécessitent une évaluation annuelle du Conseil d'Administration afin d'améliorer l'efficacité et les fonctions des organes de l'Association. Pour faciliter cet exercice, le Secrétariat a développé un outil d'auto-évaluation, qui donne au Conseil l'oc-

casion de réfléchir à la qualité de ses discussions, au niveau de préparation des réunions, de la participation de ses membres pour permettre au Conseil de faire des recommandations d'amélioration et de prise de décisions. Cet exercice a été mené lors de la 29ème réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue en décembre 2020 et nous avons l'honneur d'annoncer que le Conseil d'Administration a très bien fonctionné.

Le 22 octobre 2020, le Secrétariat, sous la supervision du Conseil d'Administration, a convoqué une réunion consultative virtuelle des secrétaires permanents concernés en charge des Ministères de l'Agriculture et des Directeurs Généraux (DG) des Instituts nationaux de recherche agricole (INRA) des 14 pays membres de l'Association. La réunion avait pour but de délibérer sur la façon de financer les initiatives de l'ASARECA de recherche agricole pour le développement (RAD) coordonnées au niveau régional. Les délégués ont noté que le Secrétariat avait obtenu des résultats remarquables au cours de ses 25 années d'existence. Ils ont cependant observé que malgré le bon travail, le Secrétariat avait



Le 22 octobre 2020, le Secrétariat, sous la supervision du Conseil d'Administration, a convoqué une réunion consultative virtuelle des secrétaires permanents concernés en charge des Ministères de l'Agriculture et des Directeurs Généraux (DG) des Instituts nationaux de recherche agricole (INRA) des 14 pays membres de l'Association.



besoin de mécanismes durables pour mobiliser des ressources financières, humaines et celles liées aux infrastructures afin d'entreprendre des initiatives conjointes de RAD.

Guidée par les engagements et les résolutions des Ministres en charge de RAD dans la sous-région pour appuyer financièrement et politiquement l'ASARECA lors de leur sommet du Conseil des Ministres responsables de

mai 2019 à Kampala, en Ouganda, les participants sont convenus d'un ensemble de résolutions vers un financement durable du Secrétariat. Ces résolutions comprennent :



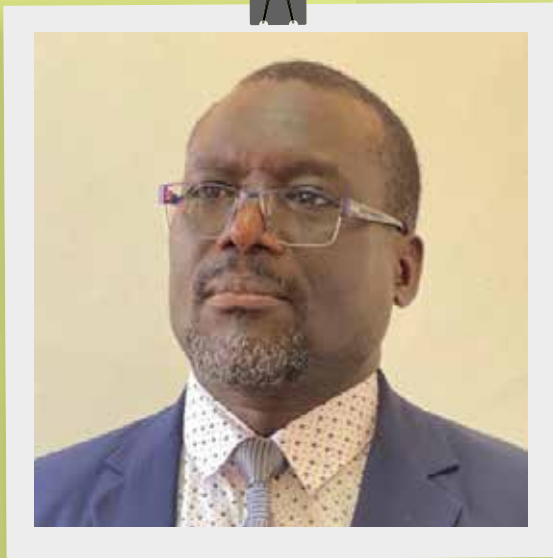
Guidée par les engagements et les résolutions des Ministres en charge de RAD dans la sous-région pour appuyer financièrement et politiquement l'ASARECA lors de leur sommet du Conseil des Ministres responsables de mai 2019 à Kampala, en Ouganda, les participants sont convenus d'un ensemble de résolutions vers un financement durable du Secrétariat.



Résolutions des Secrétaires Permanents

- 1** Apurer tous les arriérés de cotisations et autres contributions de récapitulation convenues à travers les mécanismes qui seront périodiquement approuvés par le Conseil d'Administration de l'ASARECA.
- 2** Adopter l'exemple de l'Organisation nationale de recherche agricole (NA-RO-Ouganda) en intégrant les contributions des membres versées à l'ASARECA dans les budgets des Instituts nationaux de recherche agricole (INRA).
- 3** Travailler avec les Directeurs Généraux des INRA, qui forment le Comité des Directeurs Généraux de l'ASARECA pour assurer des décaissements durables des cotisations devant être versées à l'Association.
- 4** Continuer à démontrer le patronage politique et l'appropriation institutionnelle de l'ASARECA en tant que leur institution de services de coordination et de rassemblement en matière de RAD.
- 6** S'engager à partager les infrastructures, y compris les installations de laboratoire et les ressources humaines dans des initiatives qui sont coordonnées conjointement.

Dr. Geoffrey Mkamilo
Directeur général - Institut de Recherche Agricole de Tanzanie (TARI)



Déclaration du Directeur Exécutif intérimaire

Dr. Enock Warinda



L'année 2020 a marqué la deuxième année de mise en œuvre de la stratégie et du cadre de résultats de l'ASARECA (A-SRF : 2019-2028) et du premier Plan opérationnel à moyen terme (POMT-I : 2019-2023).

Ce rapport annuel de 2020 de l'association résume les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan opérationnel à moyen terme 1 (POMT-1 : 2019-2023), le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA ex-pilier IV) de l'ASARECA ainsi que des efforts de mobilisation des ressources. Vous trouverez ci-dessous certains points saillants :

Évaluation des lacunes en matière de capacités : le Secrétariat a rendu possible l'évaluation des lacunes en matière de capacités pour le Secrétariat et parmi les institutions de ses partenaires et a identifié des lacunes impor-

tantes dans les domaines suivants : gestion des connaissances, communications, analyse des politiques, gestion financière, gestion des ressources humaines, suivi, évaluation et apprentissage. Par la suite, le Secrétariat a élaboré un plan de mise en œuvre détaillé pour combler les lacunes. On s'attend au démarrage de cette mise en œuvre en 2021.

Analyse des politiques : le Secrétariat a renforcé les capacités des décideurs et des experts politiques des États membres en matière d'analyse des politiques grâce à une formation virtuelle sur l'analyse des politiques liées au climat à l'aide de l'indice


At the beginning of 2020, the Secretariat kicked off a process of updating ASARECA's membership registry and create an opportunity to register new members for the Association.


des pratiques en matière de politiques. Les décideurs politiques ont également participé à des dialogues virtuels sur l'inclusion d'indicateurs STI pertinents basés sur le climat dans les PNIA et également sur la promotion du commerce transfrontalier des produits agricoles.

Identification des priorités de l'ASC : Le Secrétariat a rendu possible des dialogues consultatifs avec les Directeurs Généraux (DG) des instituts nationaux de recherche agricole (INRA) membres et le secteur privé de la région afin d'identifier les priorités pour une agriculture intelligente face au climat. Les priorités ont été intégrées dans les activités en cours et dans les propositions de financement.

Mise en œuvre du PDDAA-XP4 : Le Secrétariat a continué d'assurer la planification, la coordination, le partenariat, le suivi, l'évaluation, l'apprentissage et l'établissement de rapports efficaces du projet PDDAA-XP4 : (i) en organisant des examens périodiques et des réunions de planification au sein du Secrétariat et avec les partenaires nationaux et régionaux ; (ii) en participant aux sessions continentales conjointes d'examen et de planification du programme à travers les réunions du Comité Technique (CT) du projet ; (iii) en coordonnant l'étude con-

jointe d'évaluation des performances du PDDAA-XP4 ; et (iv) en participant à une formation sur l'élaboration et l'adoption de normes ISO pour le partage des informations et la gestion des connaissances avec les membres du consortium PDDAA-XP4.

Gestion des connaissances : En tant qu'institution basée sur les connaissances, le Secrétariat a achevé la première phase de développement des principaux systèmes de gestion des connaissances. Il s'agit notamment : (i) du système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) ; (ii) de la plateforme interopérable de gestion des connaissances et de l'information (KI-Hub) ; (iii) de la base de données TIPG ; et (iv) du registre d'enregistrement électronique. Le développement de ces systèmes devrait être achevé en 2021 et sera officiellement lancé. Les systèmes sont destinés à positionner l'ASARECA en tant que prestataire incontournable des services de connaissances et des informations en matière de RAD.

Mobilisation des ressources : le Secrétariat a achevé l'élaboration de sa nouvelle stratégie de mobilisation des ressources et de durabilité (RMSS) et a commencé sa mise en œuvre par le biais d'initiatives importantes de mobilisation de ressources, notamment : (i) la convocation d'une réunion virtuelle

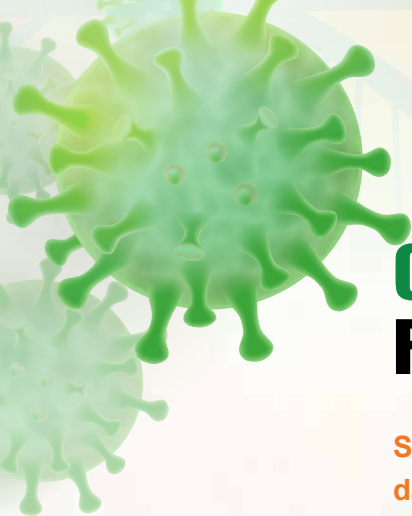
conjointe avec les Directeurs Généraux des INRA, le Conseil d'administration de l'ASARECA et les secrétaires permanents des pays membres pour explorer les modalités de financement disponibles concernant les fonctions essentielles de l'ASARECA ; (ii) l'élaboration de notes conceptuelles et de propositions ; (iii) la participation à des consortiums pour le financement des ressources, en particulier l'Afrique-les Caraïbes-le Pacifique (ACP) et l'UE-Horizon 2020 ; et (iv) des discussions directes avec des partenaires potentiels en ressources.

Au début 2020, le Secrétariat a lancé un processus de mise à jour du registre des membres de l'ASARECA et a créé une opportunité d'enregistrer de nouveaux membres de l'Association. Ceci est anticipé pour créer un inventaire des partenaires institutionnels afin de rendre possible la mise en œuvre des actions conjointes prévues dans la stratégie et le cadre de résultats de l'ASARECA. Ce processus a été approuvé par le Conseil d'Administration et devait initialement durer deux mois (2 mois) du 23 juin au 24 août 2020. Cependant, l'exercice a été prolongé jusqu'en 2021, pour permettre à plusieurs partenaires de s'inscrire. A travers cet exercice, le Secrétariat voudrait galvaniser un sentiment d'appartenance aux partenaires et aux membres de l'ASARECA.

01

**MISE EN ŒUVRE
DE LA STRATÉGIE,
DU PLAN
OPÉRATIONNEL À
MOYEN TERME 1
(POMT-1) ET DU
PDDAA-XP4 DE
L'ASARECA**





COVID 19 : Maintenir la dynamique de RAD face à une pandémie mondiale

Suite à la propagation rapide de la pandémie, l'ASARECA a officiellement fermé ses bureaux pendant 8 semaines (du 27 mars au 26 mai 2020) et le personnel a travaillé à domicile pendant cette période. Avant la fermeture, la direction a évalué l'impact des restrictions liées au COVID-19 sur la mise en œuvre des travaux prévus pour le plan de travail de l'exercice 2020 afin de reconcentrer les efforts dans des domaines qui pourraient facilement être exécutés tout en travaillant à distance.



Le Secrétariat a en outre priorisé les activités à entreprendre à distance avec ses partenaires. Celles-ci comprenaient des réunions, des formations et la collecte des données.



Lorsque les bureaux ont été rouverts à la suite de la réduction des taux d'infection au COVID-19, la direction a effectué une analyse plus approfondie des conséquences des restrictions d'heures de voyage, des directives de couvre-feu mises en place par le gouvernement ougandais et d'autres procédures de fonctionnement standard et a pris les mesures supplémentaires suivantes :

1. Déplacements

Tout au long de l'exercice 2020, le Secrétariat a continué de suspendre toutes les activités dont l'exécution nécessitait des déplacements et des réunions physiques avec les parties prenantes aux niveaux local et régional. Certaines activités suspendues ont été reprogrammées pour une mise en œuvre au cours de l'exercice 2021.

2. Rassemblement au bureau

Outre la suspension des déplacements et des réunions physiques dans la région ainsi qu'au bureau, l'ASARECA a fonctionné moyennant une présence physique partielle au bureau ; et donc le personnel travaillait partiellement à domicile. Cela a conduit à un isolement urgent des activités qui pourraient encore être exécutées au cours de l'année.

3. Travail à distance

Le confinement et le travail à domicile ont obligé le personnel de l'ASARECA et de ses partenaires à explorer l'utilisation des plateformes TIC. Le Secrétariat a identifié et utilise actuellement des plateformes interactives telles que : Zoom ; WebEx, Skype, Microsoft 365 et ses équipes Microsoft et SharePoint associées. Le Secrétariat a renforcé l'accès du personnel à

L'internet en fournissant des unités d'accès aux données et a augmenté leurs allocations pour les appels internes et externes dans la coordination des réunions virtuelles. L'utilisation de Microsoft 365 a permis d'améliorer l'accès : (i) aux fichiers et aux documents des serveurs de fichiers ou des postes de travail ; (ii) aux processus formels d'approbation du flux du travail ; (iii) aux applications et aux programmes ; et (iv) au support du service d'assistance informatique.

4. Etapes importantes et objectifs de l'année

Etant donné que la plupart des étapes importantes des activités impliquant des réunions physiques n'ont pas pu être atteintes, le Secrétariat a examiné son plan de travail et son budget pour l'exercice 2020 et a reprogrammé les activités le cas échéant. Les activités qui ont été l'objet des changements comprenaient l'élaboration de notes conceptuelles et de propositions, ainsi que des termes de référence pour certains services de consultation. La mise en œuvre des services de consultation, des ateliers et des réunions physiques a été reportée à l'exercice 2021.

5. Réunions virtuelles

Le Secrétariat a en outre priorisé les activités à entrepren-

dre à distance avec ses partenaires. Celles-ci comprenaient des réunions, des formations et la collecte des données.

6. Tâches de bureau

La réduction des dépenses a été en outre réalisée grâce à l'identification des activités liées au bureau. Il s'agit notamment (i) du lancement des processus de passation des marchés pour divers biens et services ; (ii) l'embauche de consultants ; (iii) l'élaboration de notes conceptuelles et de documents de réunion virtuels assortis, y compris les notes de réunion et modalités et protocoles de facilitation ; (iv) la cartographie des parties prenantes et des acteurs concernés pour les différentes activités approuvées ; et (v) l'élaboration des stratégies et des outils, le cas échéant. Certaines activités seront mises en œuvre comme prévu au cours de l'exercice 2021 au cas où les tendances de la pandémie de Covid-19 resteraient constantes.





02

**FAITS SAILLANTS
DE LA MISE
EN ŒUVRE DU
PROGRAMME
AU MILIEU DE LA
PANDÉMIE**



Focalisation sur la mise en œuvre de la stratégie et du cadre de résultats et du programme PDDAA-XP4 de l'ASARECA

L'ASARECA a signé un accord de subvention avec le FIDA pour lancer le programme (PDDAA-XP4) à partir du 15 novembre 2019. Le montant total de la subvention de l'Union Européenne est de 5 370 000 euros pour une période de quatre ans jusqu'au 31 décembre 2023.

Malgré la réduction significative des engagements physiques prévus en raison des effets sans précédent de la pandémie du COVID-19, le Secrétariat a continué à mettre en œuvre sa stratégie, POMT-1 et PDDAAXP4. Ce derni-

er est actuellement le programme phare de l'ASARECA. Ceci a été réalisé en ajustant l'approche par organisation et la participation aux dialogues stratégiques, aux webinaires, aux réunions et ateliers, ainsi qu'en priorisant

les services de consultance. Par conséquent, la mise en œuvre globale du plan de travail approuvé et des étapes importantes 2020 qui l'accompagnent a été évaluée à 82 % par rapport aux objectifs annuels.

L'objectif global du programme PDDAA-XP4 est de rendre possible la recherche et l'innovation agricoles, y compris les services de vulgarisation, de contribuer efficacement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au développement économique et l'atténuation du changement climatique en Afrique. Au niveau continental, le programme est conjointement mis en œuvre par les institutions formant le pilier PDDAA-XP4, à savoir FARA, AFAAS, CORAF et CCARDESA pour assurer la cohérence technique et opérationnelle, la complémentarité et la réalisation des cinq résultats du programme, tandis qu'au niveau sous-régional, il est mis

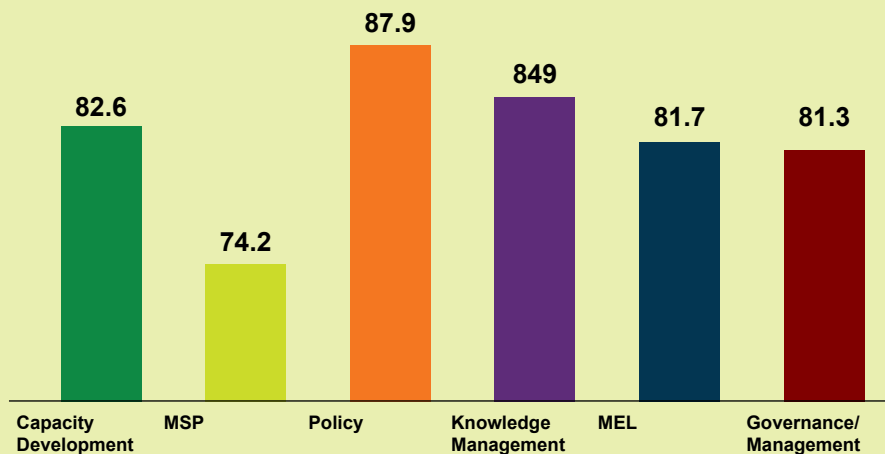
en œuvre par les Instituts Nationaux de Recherche Agricole (INRA) de l'ASARECA. Le programme PDDAA-XP4 comporte 4 grands volets, qui reflètent les quatre domaines thématiques de l'ASARECA, à savoir :

1. Renforcement des capacités de l'ASARECA et des organisations partenaires dans les compétences requises pour une mise en œuvre réussie du projet PDDAA-XP4.
2. Ces capacités comprennent : les capacités techniques et organisationnelles en matière de coordination, de gestion des projets multipartites, de mobilisation

de ressources, de processus fiduciaires et de suivi, évaluation et apprentissage (SEA).

3. Partenariats multipartites pour des innovations mises en place et opérationnelles.
4. Formulation des politiques à l'appui de la transformation de l'agriculture et des systèmes alimentaires faisant face au climat, augmentation des investissements, renforcement du plaidoyer et des liens avec les marchés
5. Mise en place des systèmes de gestion des connaissances et de communication pour la prise des décisions et le partage des innovations pour le plaidoyer lié à la transformation de l'agriculture faisant face au climat ; et
6. Amélioration de la planification, de la coordination, du SEA (suivi, évaluation et apprentissage) et des rapports.

Diagramme des performances par rapport aux résultats PDDAA-XP4



Technologies et innovations de transformation agricole : Il convient de noter que ce domaine thématique de l'ASARECA est impliqué dans les cinq résultats du PDDAA-XP4 et est également élaboré dans ce rapport.

La section suivante fournit d'autres points saillants de la mise en œuvre du programme par domaine thématique

03

**FAITS SAILLANTS
DES RÉALISATIONS
PAR DOMAINES
THÉMATIQUES**





Renforcement des capacités

Le Secrétariat a lancé des activités de renforcement des capacités pour des organisations sous-régionales et nationales de RAD qui ont été sélectionnées afin de remplir leurs mandats individuels et de mieux travailler ensemble.

À cet égard, l'ASARECA :

1. A mandaté deux services de consultation pour entreprendre une évaluation des lacunes en matière de capacités de l'ASARECA et de ses partenaires au niveau des pays ;
2. A engagé un consultant qui a élaboré un cadre de mise en œuvre pour le renforcement des capacités de partenariat et de collaboration des organisations et leur engagement aux niveaux national, des CER, de l'UA et de l'UE. Cette activité vise à promouvoir la science, la technologie et l'innovation faisant face au climat dans les pays membres de l'ASARECA ;
3. A organisé une réunion virtuelle avec les points focaux des pays du PDDAA et a identifié un plan d'actions pour aborder les indicateurs nationaux de science, technologie et innovation (STI) liés au climat ;
4. A initié des processus en vue de l'élaboration d'un cadre de responsabilisation basé sur le plan d'actions régional d'analyse conjointe du secteur agricole de la Communauté de l'Afrique de l'Est ;
5. A initié l'amélioration des systèmes opérationnels sélectionnés, notamment le système de classement pour l'archivage des documents du projet et des produits du savoir ainsi que l'amélioration du système de suivi, évaluation et apprentissage (SEA); et
6. A organisé un dialogue sur les priorités de la recherche agricole pour le développement (RAD) avec le Comité des Directeurs Généraux des INRA. Au cours de la réunion, les participants ont identifié des activités communes de RAD faisant

face au climat pour une mise en œuvre conjointe dans le cadre du projet PD-

DAA-XP4, et ont nommé un spécialiste du domaine du projet PDDAA-XP4/une

personne de contact technique pour chaque INRA.

Domaines de soutien demandés à l'ASARECA

Le tableau suivant fournit le résumé des domaines de soutien dont les pays et les CER attendent du Secrétariat.

	Le Kenya	L'Erythrée	Le S. Soudan	L'Ouganda	Le Rwanda	Le Souda	La RdC	Le Madagas-car	La RDC
Développement d'un système de S&E et d'un cadre de résultats à aborder									
Des lacunes dans les données	■	■	■	■					
Points de vue d'un expert sur les rapports							■		
Le traitement des indicateurs nouveaux/supplémentaires	■				■	■			
Un travail analytique lors des examens					■				
Des données de base	■								
Développement d'un outil de suivi pour									
Des dépenses agricoles	■								
Interprétation/ calcul des ensembles de données BR		■	■					■	
Soutenir le développement des études, y compris les protocoles					■			■	
Renforcement des capacités :									
Équipe des ressources humaines/techniques sur les processus BR (gestion des données)	■	■	■	■		■	■	■	
Compréhension des indicateurs									
Production des données	■	■	■	■	■			■	
Analyse des données	■							■	
Techniques et méthodologies de recherche/d'enquêtes			■		■				
Problèmes de qualité des données		■		■					
Plaidoyer (création de sensibilisation, sensibilisation et diffusion)				■			■		
Organisation des formations et des ateliers au niveau national	■						■		
Partage des expériences									
Échange des informations, de connaissances et de bonnes pratiques/expériences		■			■	■			
Soutien financier et matériel									
Collecte et analyse des données	■			■			■	■	
Convocation des réunions régionales des parties prenantes							■	■	



Technologies et innovations de transformation agricole

Le Secrétariat a organisé une table ronde avec le secteur privé, les Directeurs Généraux des INRA et d'autres acteurs sur la définition des priorités de la recherche agricole pour le développement (RAD) pour une agriculture intelligente face au climat en AOC. L'objectif du dialogue était de fournir une plate-forme pour le secteur privé, les DG et d'autres acteurs pour discuter et se mettre d'accord sur les priorités RAD pour l'AIC en AOC.

L'un des principaux résultats de cette réunion a été un profil des priorités RAD face au climat pour l'AIC en AOC. Le dialogue a réuni 32 participants des pays membres de l'ASARECA comprenant des représentants des INRA ; les organisations paysannes ; le

secteur privé ; et des groupes de jeunes et de femmes. Les discussions ont permis de comprendre et de documenter rapidement les TIPG AIC, les opportunités et les défis dans les pays.

Le tableau suivant fournit un résumé des priorités RAD au niveau des pays respectifs. Celles-ci doivent être examinées ultérieurement et les ajustements appropriés doivent être effectués.

Résumé des interventions AR4D intelligentes face au climat au niveau des pays

Pays	Priorités RAD pour les interventions agricoles faisant face au climat
L'Ouganda	<p>Développement et promotion de :</p> <ol style="list-style-type: none"> i. variétés de cultures améliorées (à maturation précoce, tolérantes à la sécheresse (économie d'eau), résistantes aux parasites et aux maladies et des variétés de cultures à haut rendement ; ii. ensembles technologiques de gestion des sols et de l'utilisation des terres (agriculture conservatrice, gestion intégrée des éléments nutritifs, conservation des sols et de l'eau) ; iii. des systèmes d'irrigation appropriés et efficaces à petite et à grande échelle ; iv. des installations de traitement et de stockage appropriées ; et v. des TIPG qui réduisent la charge de travail/ la pénibilité.
La Tanzanie	<ol style="list-style-type: none"> i. Conservation des sols et de l'eau moyennant le billonnage, les fosses de rétention/récolte de l'eau, les terrasses et les terrasses en pierre ainsi que la gestion de la fertilité des sols telle que l'utilisation du fumier (cour de ferme et fumier de compost), l'utilisation efficace des engrais (microdosage), la gestion intégrée de la fertilité du sol; ii. l'agroforesterie comprenant les arbres dans les terres cultivées, les boisements en rotation, les jachères améliorées, les banques fourragères, la plantation des arbres/le reboisement ; iii. l'agriculture de conservation, principalement les cultures de couverture, le paillage, la rotation des cultures, les cultures intercalaires, le travail du sol minimum/zéro, la gestion des résidus de récolte et la collecte et le stockage des eaux de pluie grâce à des infrastructures pertinentes et rentables ; et iv. la gestion des cultures à travers : des cultures adaptées et des variétés de cultures telles que des semences améliorées, des variétés à haut rendement, à maturation rapide, tolérantes aux courants d'air, à la salinité et aux inondations, ainsi que la gestion intégrée des ravageurs et des maladies.
Le Kenya	<ol style="list-style-type: none"> i. Priorités en matière d'élevage, en particulier de meilleures races en termes de taux de croissance, de rendement élevé, de tolérance aux maladies, d'adaptation de la génétique aux systèmes de production et de conservation des races indigènes ; ii. Amélioration de la nutrition grâce à l'amélioration des fourrages, des résidus et sous-produits des cultures, des blocs de nutriments à haute densité et des sources de protéines alternatives ; iii. Amélioration de la santé animale grâce au développement de vaccins, à la thermostabilité, aux régimes de lutte contre les ravageurs et les maladies ; et iv. des partenariats avec des institutions telles que les gouvernements nationaux, les universités, les organisations internationales, les partenaires au développement et les acteurs de la chaîne de valeur de l'élevage.
Le Soudan	<ol style="list-style-type: none"> i. Plateforme nationale qui rassemble les parties prenantes pour interagir et s'engager ; ii. Construction et renforcement des capacités scientifiques et institutionnelles ; iii. Amélioration de la compréhension des moteurs et de la dynamique soutenant la variabilité climatique ; iv. Amélioration des prévisions et des compétences en matière de prévision climatique ; v. Développement des projections robustes du changement climatique à plusieurs échelles, conduisant à une meilleure prévision et attribution des extrêmes du climat et de ses impacts ; vi. Intégration du changement climatique dans les politiques, stratégies et plans nationaux ; et vii. Génération et partage efficaces des connaissances.



Pays	Priorités RAD pour les interventions agricoles faisant face au climat
L'Éthiopie	<ul style="list-style-type: none"> i. Analyses et cartographie de la vulnérabilité climatique qui aident à déterminer l'impact sur les produits clés identifiés (cultures et élevage) dans les systèmes mixtes culture-élevage et agro-pastoraux ; ii. la recherche sur la modélisation des risques et impacts agro-climatiques ; iii. Conseil agro-climatique / vulgarisation des solutions (sensibilisation, intégration) ; et iv. des pratiques d'agriculture numérique au galop agro-climatique (un véhicule vers l'agriculture de précision).
La République Démocratique du Congo	<ul style="list-style-type: none"> i. Amélioration des routes d'accès, améliorant ainsi l'accès aux zones vulnérables aux changements climatiques ; ii. Techniques de plantation y compris le billonnage sur patate douce ; et iii. la sélection des variétés en vue de la résistance climatique aux périodes de sécheresse pendant la saison des pluies et l'agroforesterie.
République du Congo	<ul style="list-style-type: none"> i. Renforcement des capacités des producteurs de cultures et d'élevage ; ii. L'atténuation de l'impact du changement climatique et la capitalisation des connaissances sur le changement climatique sur les systèmes agricoles ; iii. Agroforesterie, gestion intégrée de la fertilité des sols et gestion de l'eau et des terres ; iv. Appui au secteur semencier, notamment la production de semences certifiées de manière compétitive ; v. Technologies pour l'amélioration de l'alimentation animale, l'intégration des productions agro-pastorales et l'intensification de la pisciculture ; vi. Valeur ajoutée pour les cultures et l'élevage, la gestion post-récolte, les systèmes sanitaires, l'amélioration des ressources génétiques et la chaîne de valeur sur le manioc, l'igname, les bananes, le riz, les haricots, le riz et l'horticulture ; et vii. la gestion des informations.

Pays	Priorités RAD pour les interventions agricoles faisant face au climat
L'Érythrée	<ul style="list-style-type: none"> i. Promotion de la communication sur les innovations et la technologie de l'AIC ; ii. Développement d' une base de données pour les ressources génétiques ; iii. Amélioration des bananes, des patates douces et des fraises à l'aide de la culture tissulaire ; iv. Renforcement des technologies pour l'amélioration des variétés animales grâce à la sélection croisée et sélectionnée ainsi que des techniques améliorées de production animale pour les ovins, les vaches laitières pour la productivité du lait, la volaille ; v. Développement des formules d'aliments pour animaux, minimisation de la prévalence des maladies et des parasites et dotation de la division de recherche sur l'élevage d' un équipement moderne et vi. développement des technologies d'agro-ingénierie adaptables aux agriculteurs, réduisant les pertes après récolte et améliorant la conservation des sols et de l'eau.
Le Rwanda	<ul style="list-style-type: none"> i. Amélioration du programme d'intensification des cultures et de l'élevage (par exemple, la vaccination) et élaboration d'un plan directeur pour la pêche et l'aquaculture ; ii. Promotion d'un programme de manutention et de stockage après récolte ; (iii) Promotion des technologies d'irrigation à petite échelle, travail sur des variétés de riz, de pommes de terre et de blé tolérantes à la sécheresse, et soutien de la stratégie de mécanisation de la préparation des terres à la plantation et à la post-récolte ; iii. Intégration de la recherche et de la vulgarisation dans leurs stratégies pour s'assurer que les technologies atteignent les agriculteurs ; et iv. Appui de l'agriculture résistante au climat dans la recherche, la vulgarisation et le développement.
Le Madagascar	<ul style="list-style-type: none"> i. soutien de l'agriculture de conservation (culture des terres minimum, rotation des cultures et des cultures de couverture permanentes) et une gestion intégrée des sols fertiles (engrais biologiques, biochars, compostage, paillage, rotations de cultures et associations de cultures); ii. promotion de la gestion intégrée de l'eau d'irrigation (récolte de pluie, terrasses, irrigation goutte à goutte, irrigation des cultures de fixation de l'azote et des systèmes de culture); iii. coordination de la structure intégrée de culture de riz élastique (développement des variétés à court cycle); iv. soutien de la gestion intégrée des organismes nuisibles; et v. Gestion des connaissances, par exemple, inventaire et compréhension des technologies des agriculteurs.
Le Soudan du Sud	<ul style="list-style-type: none"> i. Soutien de l'assemblage et de la conservation des ressources des cultures locales / autochtones ainsi que des enquêtes sur les nouvelles maladies et les incidences des parasites émergentes; ii. développement et adoption des variétés de cultures améliorées et résistant au climat; iii. renforcement de la conservation de l'agriculture et de l'agroforesterie pour l'atténuation des changements climatiques, le rendement renforcé et la gestion intégrée de la fertilité des sols; iv. soutien de la capacité humaine en infrastructures de recherche et en politique de recherche, ainsi que des sociétés de semences locales et des distributeurs des produits agricoles locaux ; v. consolidation et renforcement des relations de travail avec des partenaires régionaux et internationaux; et vi. la diffusion des technologies améliorées entre les parties prenantes.



Renforcement des partenariats multipartites

Le Secrétariat a continué de renforcer les partenariats entre plusieurs parties prenantes ciblées à travers les secteurs, les géographies et les chaînes de valeur agricole en vue d'agir collectivement sur les innovations faisant face au climat en matière d'agriculture et des systèmes alimentaires. Les principales réalisations sont les suivantes :

1. Organisation de la table ronde avec le secteur privé, les Directeurs Généraux (DGS) et d'autres acteurs du cadre prioritaire de RAD pour AIC en AOC.
 2. Mise en place d'une plate-forme virtuelle et convocation des réunions face à face pour le dialogue et le partage des informations, en particulier les DG des INRA.
 3. Achèvement de l'exercice d'identification des initiatives existantes faisant face au climat.
 4. Mise en place d'une carte Web pour les initiatives d'AIC dans la sous-région de l'ASARECA.
 5. Discussions avec les alliances d'agriculture intelligente et les plates-formes sur les mécanismes d'impact.
 6. Promotion des groupes de travail thématiques existants faisant face au climat et des plates-formes d'innovation nationales multipartites, les relier aux plates-formes externes.
 7. Convocation des partenaires pour répondre aux appels liés au climat et pour développer des propositions communes.
 8. Courtage de partenariats ciblés sur les données satellitaires liées au climat avec des partenaires européens.
- En ce qui concerne la mise en œuvre des protocoles d'entente déjà avancés avec les communautés économiques régionales (CER), le Secrétariat a continué à collaborer avec le COMESA, en particulier dans l'élaboration d'un plan d'actions conjointes sur les activités prioritaires ainsi que la rédaction conjointe de la proposition de plan de réponse pour le COVID-19 qui a été présenté à l'Assemblée ministérielle et approuvé.
- Le Secrétariat prévoit de faire des négociations des protocoles d'accord avec les institutions suivantes en 2021 : Réseau d'Analyse

des Politiques sur l'Alimentation, l'Agriculture et les Ressources Naturelles (FANRPAN) ; Département d'Economie Rurale et d'Agriculture de l'Union Africaine (AUC-DREA); Agence Intergouvernementale pour le Développement (IGAD) ; Communauté de

l'Afrique de l'Est (EAC) ; Académie Chinoise des Sciences Agricoles (CAAS) ; Université d'Agriculture et de Foresterie du Fujian (FAFU); AGRINATURE ; AKADEMIYA2063 ; Centre Mondial d'Agroforesterie (ICRAF) ; Centre des Objectifs de Développement

Durable pour l'Afrique (CODDA) ; Centre Français de Recherche Agronomique pour le Développement International et Institut International de Recherche sur les Cultures des Zones Tropicales semi-arides (ICRISAT).

Le tableau suivant présente les principaux partenariats (protocole d'entente) que le Secrétariat a conclus ou initiés :

Institution	Principaux domaines de collaboration
CAB International (CABI)	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration dans l'amélioration des moyens de subsistance des populations grâce à des pratiques agricoles transformatrices, au partage des connaissances et à l'amélioration de l'accès aux informations dans la région pour une compétitivité accrue, une production à valeur ajoutée et un commerce tout en protégeant l'environnement
Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI)	<ul style="list-style-type: none"> • Coopération dans la recherche et la vulgarisation agricoles pour l'intérêt mutuel de leurs membres, en particulier en améliorant l'analyse, la formulation et le plaidoyer des politiques dans la sous-région de l'AOC.
Service International d'Acquisition d'Applications Agro-Biotech (ISAAA)	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre possible une coordination efficace de la mise en œuvre des programmes régionaux en biotechnologie agricole • Former des partenariats stratégiques dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des domaines prioritaires RAD sur la biotechnologie agricole
Service mondial de soutien à la sélection végétale (GCBSS)	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un cadre pour appuyer le déploiement des technologies de services de soutien à l'élevage • Mobiliser conjointement des ressources pour numériser et mettre en œuvre des chaînes de valeur agricoles efficaces (échange des informations, de connaissances et de produits) afin d'améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles • Mise en œuvre conjointe des domaines prioritaires RAD dans la sous-région de l'AOC
Groupe des systèmes de semences (SSG)	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre possible une coordination efficace de la mise en œuvre des programmes régionaux dans les systèmes semenciers • Former des partenariats stratégiques dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des domaines prioritaires RAD sur les systèmes semenciers
Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA)	<ul style="list-style-type: none"> • Coopération dans la recherche et la vulgarisation agricoles pour l'intérêt mutuel de leurs membres • ASARECA doit servir de bras technique des CER en AOC, principalement le COMESA



Renforcement des politiques nationales, des arrangements institutionnels régionaux et de l'accès aux marchés

Le Secrétariat a entrepris l'identification d'un mécanisme pour renforcer les politiques nationales, les arrangements institutionnels régionaux et l'accès aux marchés. Parmi les stratégies clés pour y parvenir, nous pouvons citer :

Environnement politique et réglementaire favorable à la transformation

En tant que moyen d'améliorer l'environnement politique et réglementaire favorable à la transformation entre les États membres et au sein de la CEA, l'ASARECA a facilité les activités suivantes :

a. Discussion sur les lignes directrices pour l'inclusion d'indicateurs de Science, Technologie et Innovation (STI) pertinents favorable au climat dans les plans nationaux d'investissement agricole (PNIA).

Ce dialogue virtuel comprenait des présentations des pays sur l'état de : (i) la mise en œuvre de leurs PNIA ; (ii) la mise en œuvre de directives pour l'inclusion des indicateurs de STI

pertinents favorable aux climat dans les PNIA (iii) les principales lacunes et défis rencontrés dans l'adoption de directives pour l'inclusion de suggestions pour combler les lacunes et les défis identifiés dans l'adoption des directives pour l'inclusion des indicateurs pertinents de STI favorable au climat dans les PNIA. Certains des défis qui ont été identifiés comme similaires

dans les présentations des pays comprennent : (i) les complications liées à la nature des IST ; (ii) le manque de données de qualité pour soutenir les IST ; (iii) les systèmes non synchronisés concernant les outils et instruments de données ; (iv) les capacités de recherche, d'innovation et des IST aux niveaux individuel et institutionnel ; (v) les ressources financières pour la mise en œuvre des plans ainsi que des stratégies ; et (vi) les méthodologies de collecte des données et de calcul des indicateurs.

b. Marchés régionaux des intrants et des extrants fonctionnels et structurés

En collaboration avec l'IFPRI, l'ASARECA a organisé un dialogue politique régional sur l'amélioration du commerce transfrontalier et de la sécurité alimentaire à travers le partage des données et des informations.

Les discussions ont porté sur : (i) le désordre du marché intérieur et le rôle du commerce transfrontalier ; (ii) le partage de données et d'informations à l'époque du COVID-19 ; (iii) le rôle des données et le partage d'informations sur le commerce transfrontalier et la sécurité alimentaire ; et (iv) les actions gouvernementales à l'appui du commerce transfrontalier de produits agricoles pendant la COVID-19. Des plans ont été élaborés pour établir une feuille de route pour la mise en œuvre des actions convenues conjointement.

Institutions régionales transformatrices et arrangements institutionnels

Au cours de l'année, en collaboration avec certains pays membres, le Secrétariat, s'est focalisé à faciliter les institutions régionales transformatrices et des arrangements institutionnels en coordonnant les activités suivantes :

a. Tenir un dialogue consultatif sur l'engagement des États membres sur les mécanismes de responsabilisation au niveau régional pour les examens bisannuels

Les présentations et discussions ont porté sur l'état de l'implication des parties prenantes aux niveaux national et régional dans la Commission de l'Union africaine (CUA)

Processus d'évaluation bisannuelle du PD-DAA, y compris les défis rencontrés. Dans le cadre de l'amélioration de l'analyse comparative entre les pays, le Rwanda a présenté une étude de cas sur ce qui les a amenés à maintenir un score d'évaluation bisannuelle satisfaisante, y compris les processus qu'ils ont entrepris, leurs principaux facteurs de réussite, les principaux défis qu'ils ont affrontés et ce que les autres pays peuvent apprendre d'eux.

b. Identification des défis critiques en conformité avec les objectifs de Malabo

Sur la base des dialogues susmentionnés, les

principaux défis suivants rencontrés par les pays en ce qui concerne le processus d'évaluation biannuelle ont été documentés :

(i) le manque de données adéquates pour de nombreux indicateurs ; (ii) des systèmes de données non centralisés ; (iii) données incomplètes/lacunes de données ; (iv) ensembles de données non publiques – certaines données ne sont pas à la vue du public ; (v) la complexité de certains indicateurs ; (vi) déficits de capacités dans certaines institutions [appui technique] ; (vii) données et ensembles de données fragmentés ; (viii) aide financière limitée (ix) introduction de nouveaux indicateurs, donc plus de tâches et d'ensembles de données ; (x) l'absence de cadre de suivi et d'évaluation et de cadre de résultats ; (xi) manque de retour d'information (par exemple de la CEEAC et de l'Union Africaine) ; (xii) certaines données dépassent le secteur agricole (santé, commerce, etc. donc difficiles à coordonner) ; (xiii) harmonisation des métadonnées (par exemple, engrais par chaîne de valeur) ; (xiv) calendrier des rapports (année civile par rapport à l'année fiscale) ; (xv) beaucoup d'études requises ; (xvi) changement des indicateurs même après que le processus de budget est terminé ; et (xvii) le manque de coordination des politiques pertinentes pour le climat entre les différents ministères et institutions des IST au sein des PNIA.



Gestion des connaissances pour le plaidoyer, l'aide à la décision et la communication

L'ASARECA a encouragé l'amélioration de la gestion des connaissances et la communication pour le plaidoyer et l'aide à la décision au sein du Secrétariat et au niveau national par le développement d'un cadre et d'une infrastructure coordonnés. Ces outils fournissent des STI pertinentes pour le climat qui soutiennent le Système national de connaissances et d'informations agricoles (NAKIS) dans l'apprentissage et le partage d'opportunités ainsi que le développement d'un cadre de résultats de projet pour suivre les performances. Les principales réalisations suivantes ont été enregistrées :

1. Développement d'une plate-forme interopérable de gestion des connaissances (KI-Hub) comprenant une base

de données TIPG, un système de classement numérique, un système MEL et un portail de mobilisation de res-

sources. Cela devrait se poursuivre en 2021, l'ASARECA hébergeant un centre unique de connaissances sur la recher-

che agricole pour le développement pour l'Afrique orientale et centrale.

2. Élaboration de la stratégie de communication et de visibilité du programme PDDAA-XP4 afin d'améliorer la visibilité de l'ASARECA, de ses partenaires au développement (UE et FIDA) et des partenaires nationaux et continentaux. Cela devrait mettre en valeur les résultats du projet et attirer plus de partenaires et de ressources pour la durabilité.
3. Développement et diffusion de produits de connaissance pertinents en collaboration avec les parties prenantes à travers les plateformes de connaissances existantes.
4. Production de publications phares sur le rapport de situation de l'Afrique sur la recherche et l'innovation. Au moins 77 produits du savoir ont été produits et partagés : (i) ASARECA@25 : Célébration de décennies de coordination de la recherche agricole collaborative pour le développement ; (ii) Rapport annuel d'entreprise 2019 ; (iii) Actes de l'atelier ; la déclaration de l'ascenseur ; (ii) Dossier d'appui à l'ASARECA ; (iii) la liste mise à jour des ambassadeurs de la marque ASARECA ; (iv) des mises à jour

des fiches pays avec des détails sur les investissements réalisés par l'ASARECA dans les États membres ; et (v) des notes d'orientation sur des thèmes choisis ; (vi) les garanties de visibilité. Les produits ont été diffusés via des sites Web, un bulletin électronique et une communication directe par courrier électronique.

5. Développement d'une feuille de route générique pour les membres du consortium PDDAA-XP4 vers une application uniforme des normes ISO pour le partage de l'information et la gestion des connaissances. Cette mission a été entreprise conjointement par le FARA, l'ASARECA, le CORAF et la CARDESSA sous la coordination de l'AFAAS.
6. Engagement des principaux acteurs de la gestion des connaissances des SNRA dans tous les pays membres à travers la réunion virtuelle sur le rôle des partenaires nationaux dans le développement et la diffusion des connaissances et des produits d'information AR4D. Au total, 39 participants, comprenant principalement les points focaux nationaux (PFN) et les responsables de la gestion des connaissances des INRA et du ministère de l'Agriculture, ont assisté à la réunion. L'objectif principal de l'atelier

était de partager des points de vue sur la manière dont divers acteurs nationaux peuvent contribuer à l'amélioration de la génération, du traitement et du partage des connaissances. Cela devrait améliorer l'opérationnalisation d'une plate-forme interopérable de gestion des connaissances en cours d'établissement au Secrétariat. L'ASARECA a organisé les participants en une communauté de pratique pour la gestion des connaissances.

Après les présentations individuelles des pays et les discussions plénières qui ont suivi, les principaux canaux et plateformes de gestion des connaissances et de l'information comprenaient : (i) des recueils de technologies détaillant les technologies existantes assorties ayant le potentiel de transformer les sociétés ; (ii) des exemples de réussite ; (iii) des vidéos assorties, en particulier sur le mode d'emploi ; (iv) des notes d'orientation régulières, des bulletins d'information, des blogs, des articles scientifiques évalués par des pairs publiés dans des revues nationales et régionales ; (v) un pôle de connaissances/informations dynamique ; (vi) les dépôts électroniques institutionnels ; (vii) portails en ligne avec fonction multimédia ; (viii) les parcs technologiques ; (ix) des expositions technologiques pour des publics ciblés/sélectionnés ; et (x) les communautés de pratique.

Domaines d'appui demandés à l'ASARECA

Le tableau suivant résume les domaines de soutien dont les pays ont besoin de la part du Secrétariat :

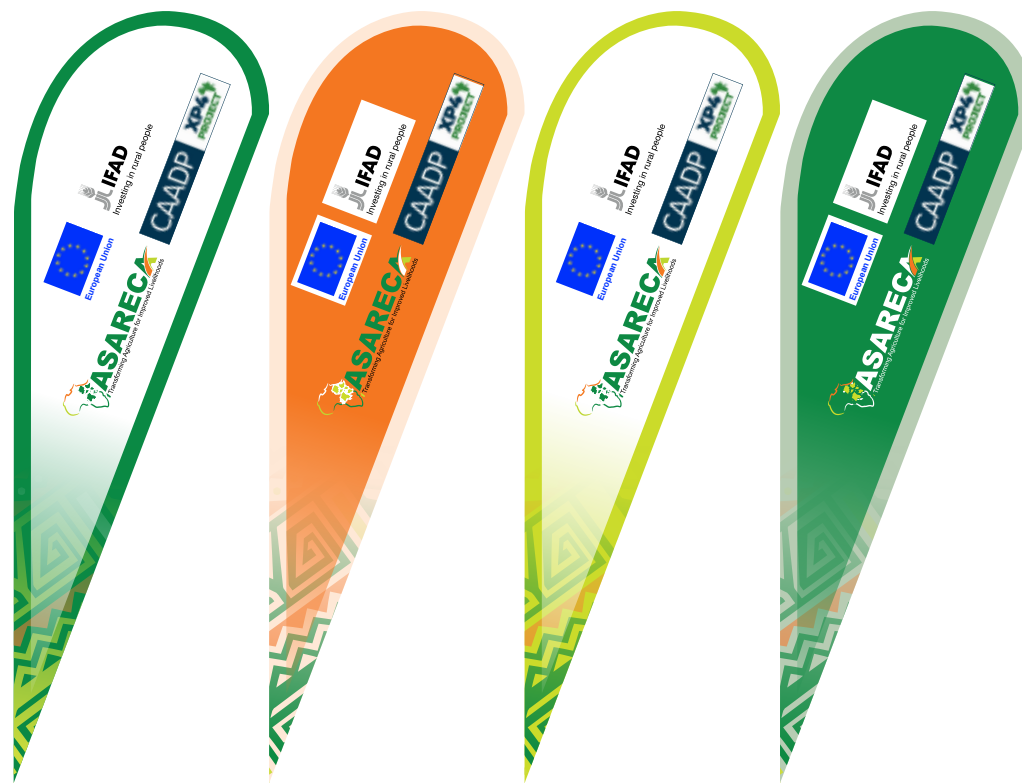
	Le Kenya	L'Erythrée	Le S. Soudan	L'Ouganda	Rwanda	Le Soudan	Tanzanie	la Burundi	Lea RdC	Le Madagas-car	La RDC
Développement d'un système de gestion des connaissances											
Accès à l'ensemble des données	■							■			■
Disponibilité du personnel pour gérer le système de gestion des connaissances		■	■				■	■		■	■
Accès à d'autres systèmes et bases de données					■		■			■	■
Renforcement de la connectivité Internet pour une vitesse accrue					■		■			■	■
Soutenir le développement des politiques, stratégies et procédures de GC								■			
Renforcement des capacités											
Ressources humaines sur la gestion des connaissances, de l'information et des données	■	■	■	■		■	■	■	■	■	
Changements technologiques		■		■							
Approches complexes pour générer des ensembles de données assortis	■	■	■	■	■		■			■	■
Analyse des données	■	■	■	■	■		■			■	■
Techniques et méthodologies de recherche/enquêtes pour le KM			■		■		■				
Problèmes de qualité liés aux données de KM		■		■			■				■
Revitalisation du Système National d'Information				■			■		■		
Revue des politiques agricoles	■								■		■
Élaboration de la proposition (conjointe)				■							
Partage d'expérience											
Échange d'informations, de connaissances et de bonnes pratiques/ expériences		■			■	■	■	■			■
Renforcement des liens avec les sous-régionaux,		■			■	■	■	■			
Programmes d'échange et mentorat	■										■
Echange/partage d'expertise technique – conseils	■							■			
Soutien financier et matériel											
GC/, Collecte et analyse de données	■			■			■		■	■	
Convocation des réunions régionales des parties prenantes	■			■			■		■	■	
Mobilisation des ressources pour soutenir le développement du système /GC							■				■
Mobilisation des ressources pour acquérir l'infrastructure de gestion des connaissances requise							■				■

Renforcement de la bonne réputation de l'Association

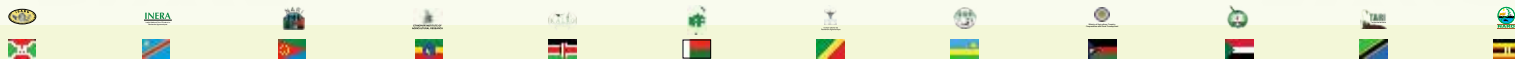
Après avoir achevé l'élaboration de sa stratégie de renforcement de la bonne réputation et de son plan de mise en œuvre, ainsi que des lignes directrices sur l'identité visuelle, le Secrétariat a déployé des activités visant à reconstruire son image et sa crédibilité en tant que coordinateur et organisateur de RAD au sein de l'AOC. Le Secrétariat s'est lancé dans la vulgarisation de sa proposition de valeur de marque actualisée et de son affichage grâce, entre autres, à l'affichage d'un nouveau logo. Le Secrétariat a utilisé son influence et sa bonne volonté acquises lors du Sommet du Conseil des ministres patrons en mai 2019 pour présenter davantage son créneau aiguisé en tant que « Consulter le fournisseur de services de choix » régional pour la coordination, la convocation, le courtage de partenariats, la facilitation de processus, le plaidoyer, et communications. Les principales initiatives entreprises par le Secrétariat comprennent : (i) la mise à jour régulière et continue du nouveau site Web qui a été lancé en 2019 ; (ii) une communication régulière par e-mail avec les principaux segments de clientèle ; (iii) le développement, le lancement et l'opérationnalisation du bulletin mensuel en ligne avec un service d'envoi de 2 000 destinataires ; (iv) présentations de la nou-

velle A-SRF et MTOP-1 aux partenaires ; (v) développement et affichage régulier de matériel visible de marque, y compris des lames, des bannières déroulantes, des présentations de marque, des autocollants de voiture, des badges, des agendas, des cahiers, des stylos, des cartes de visite et des calendriers ; (vi) le développement de matériels de connaissance et de visibilité, y compris le livre ASARECA@25, et des documents mis à jour montrant l'investissement

de l'ASARECA dans les pays membres ; (vii) arborer les drapeaux de l'ASARECA et des pays membres au Secrétariat ; (viii) un engagement proactif avec les parties prenantes via des plateformes de médias sociaux comme Twitter, Facebook et LinkedIn. À ce jour, 36 articles de presse, en plus des mises à jour régulières des événements, des annonces et des publications, ont été téléchargés sur le site Web.



Comprehensive Africa Agriculture Development Programme Ex-Pillar 4 Programme



Association for Strengthening Agricultural Research in Eastern and Central Africa (ASARECA)

Plot 5, Mpigi Road | P. O. Box 765, Entebbe, Uganda | Tel: +256 414 320 556, +256 414 321 885 | Email: asareca@asareca.org | Website: www.asareca.org

[@ASARECAInfo](#) [@ASARECA](#) [@ASARECAInfo](#)

Volet 5 : Gestion du PDDAA-XP4

Le Secrétariat a continué d'assurer une planification, une coordination, un partenariat, un suivi, une évaluation, un apprentissage et des rapports efficaces grâce à :

Évaluations du programme

Au cours de la période de rapport, l'ASARECA a participé à la réunion du comité technique (TC) du PDDAA-XP4. Ce Comité est composé de Directeurs de Recherche/Chefs de Programmes de chacune des cinq institutions de l'ex-pilier IV du PDDAA (AFAAS, ASARECA, CCARDESA, CORAF et FARA). Le TC a correctement exécuté sa responsabilité globale de fournir des conseils techniques et professionnels dans la mise en œuvre du projet PDDAA-XP4. Jusqu'à présent, le CT a :

1. Coordonné, consolidé et approuvé les Plans de travail et budgets annuels, pour l'exercice 2020, y compris l'harmonisation pour éviter les chevauchements
2. Favorisé la collaboration entre les organisations constitutives et maintenu l'esprit d'équipe parmi le personnel technique et non technique engagé dans le programme PDDAA-XP4
3. Réfléchi et coordonné la filiale dans la planification et la mise en œuvre des programmes institutionnels, en plus de résoudre les conflits émergents
4. Organisé au moins quatre réunions virtuelles pour traiter des problèmes opérationnels et urgents (y compris d'autres sessions de rattrapage imprévues selon les besoins).
5. Accompagné des coordinateurs de projets au sein de toutes les institutions ex-pilier de mise en œuvre dans la mise en œuvre d'activités individuelles et collectives
6. Continué de s'assurer qu'il existe des documents opérationnels fonctionnels

(tels que le manuel de mise en œuvre du projet - PIM et le plan de suivi des performances - PMP)

7. Coordonné la préparation des rapports techniques consolidés à soumettre au FIDA
8. Poursuivi l'évaluation de l'avancement du projet (y compris la facilitation des missions de soutien) ainsi que la coordination des liens au sein du consortium et avec les principales parties prenantes
9. Organisé des réunions stratégiques et rapport au Comité consultatif pour des orientations stratégiques dans la gestion du programme PDDAA-XP4.

Réunions du Comité Technique (CT)

Au cours de la période des rapports, le Secrétariat a participé au moins à quatre réunions virtuelles du CT. Les principaux points saillants de ces réunions comprennent : L'Évaluation de la performance du PDDAA-XP4 : Les membres du CT ont évalué conjointement la performance de chaque institution concernant les activités du PDDAA-XP4 par rapport au plan de travail et budget annuels approuvés. Des plans d'amélioration pour les domaines identifiés nécessitant une accélération, y compris une étude de base et le développement d'outils pour l'évaluation proposée des lacunes des capacités, ont été élaborés et étroitement surveillés.

Mise en œuvre des activités conjointes : Le TC a examiné l'efficacité de la collaboration entre les organisations constituantes dans le but de maintenir l'esprit d'équipe. Les membres ont élaboré un document conjoint sur la contribution de la recherche et de l'innovation agricoles dans l'atténuation des effets du COVID-19 en Afrique, qui a finalement été discuté lors du webinaire dirigé par le FARA. D'autres documents thématiques du PDDAA-XP4 pour le forum électronique régional et continental sont en cours de finalisation.

Manuels du PDDAA-XP4

1. Plan de suivi des performances (PMP)/PSP : Le Secrétariat a fait progresser l'élaboration du PMP/PSP. Ceci sera en outre partagé avec d'autres institutions ex-pilier, et avec le FARA pour la consolidation dans un document continental.
2. Manuel de mise en œuvre du programme (PIM) : le Secrétariat a élaboré et commencé à mettre en œuvre son PIM régional PDDAA-XP4.
1. Cadre de résultats : Le cadre de résultats du PDDAA-XP4 a été révisé, les indicateurs de performance clés affinés et les objectifs annuels et de fin de projet revus.

Réunions conjointes de planification et d'évaluation

Au cours de la période des rapports, le Secrétariat a collaboré avec d'autres institutions de l'an-

cien pilier 4 pour superviser la mise en œuvre des mesures suivantes :

1. Finalisation de la note conceptuelle et des termes de référence pour l'engagement d'un expert conjoint en mobilisation de ressources : ce consultant a été recruté et sera coordonné par le FARA. Le coût de la consultation a été convenu et sera pris en charge par chacune de ces institutions de l'ex-pilier 4.
2. Groupes de travail techniques : Le Secrétariat a participé aux réunions continentales des groupes techniques, en particulier les groupes de travail SEA et Communications.
3. Étude de référence : Le Secrétariat a continué à collaborer avec d'autres institutions de l'ancien pilier 4 pour entreprendre l'étude de référence conjointe. Cette étude (actuellement menée par le FARA) sera finalisée d'ici la fin de l'année 2020.
4. Certification ISO : Le Secrétariat a participé à l'élaboration conjointe d'une lettre d'accord conjointe destinée à guider les processus de certification ISO. Cette tâche, financée conjointement par toutes les institutions ex-pilier, est dirigée par l'AFAAS et verra la mise en œuvre des normes ISO dans la production d'un assortiment de produits de connaissance PDDAA-XP4.



Problèmes transversaux

Intégration du genre

Pendant la mise en œuvre du MTOP-1, le Secrétariat a :

1. Poursuivi le soutien au développement de TIPG sensibles au genre et intelligents face au climat, ainsi qu'à la mise à l'échelle de chaînes de valeur régionales et d'agrobusiness réussies, sensi-

bles au genre et axées sur les jeunes.

2. Collaboré avec le CORAF à l'élaboration d'une proposition axée sur les jeunes, le genre et l'agro-industrie qui a été soumise au FIDA. L'ASARECA a également exercé sa politique d'intégration du genre dans la sélection du nouveau conseil d'administration sensible au genre.

Cartographie d'AIC

1. Le Secrétariat a engagé un consultant pour cartographier les initiatives actuelles sur l'AIC, y compris les donateurs et les impacts documentés à l'aide d'outils de cartographie développés conjointement avec le FARA. La cartographie a été finalisée et une carte interactive développée,

montrant la distribution documentée des interventions de l'AIC dans les pays membres cibles.

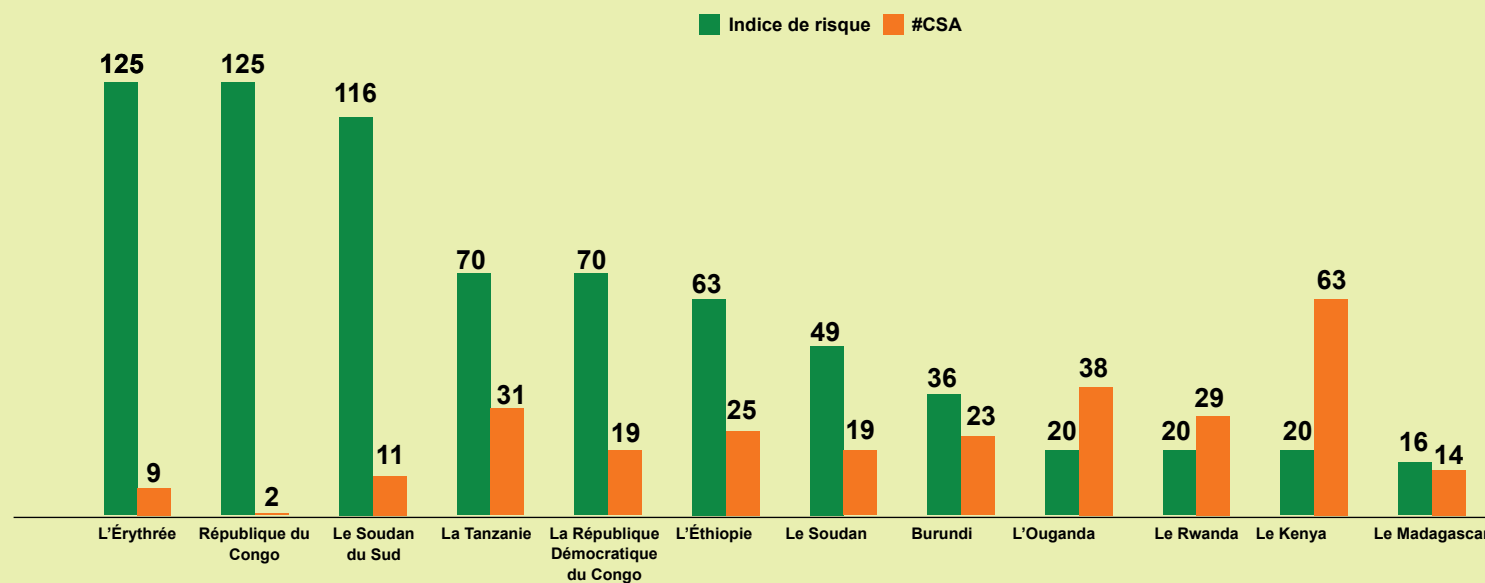
- La cartographie a indiqué qu'il existe plus de 489 initiatives de l'AIC en AOC. Il s'agit notamment des projets de l'AIC (50 %), des programmes (15,5 %), des réseaux/partenariats (13,1 %), des stratégies/plans (11,9 %), des pratiques communes (4,9 %), des pôles/plateformes (2,2 %) et des politiques (1,6 %).

Malgré ce nombre élevé d'initiatives, l'indice de risque climatique (IRC) est modérément bas en AOC (voir figure). Des pays comme le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda qui ont plus d'initiatives AIC ont également enregistré un faible IRC, et ont donc besoin d'un suivi au cours de l'exercice 2021.

- Cet indice mesure le niveau auquel les pays ont été touchés par les impacts d'événements de perte liés aux condi-

tions météorologiques (par exemple, les inondations et la sécheresse). Plus l'indice IRC est bas, plus un pays est très vulnérable aux conséquences directes des phénomènes météorologiques extrêmes. Il est à noter que Madagascar (IRC = 15,83) a le plus haut niveau de vulnérabilité au changement climatique avec environ 72 décès (0,27 pour 100 000 habitants) et environ 568 millions de dollars américains de pertes économiques.

Indice de risque climatique (CRI) pour les pays membres de l'ASARECA





04

RÉUNIONS ET ATELIERS 2020

L'impact des restrictions portant sur le COVID-19 nécessite un changement de mode de fonctionnement. En conséquence, l'ASARECA a travaillé conjointement avec ses partenaires principalement par le biais de réunions virtuelles. Certaines des interactions clés sont mises en évidence dans le tableau des pages suivantes..

Description de la réunion	Date (2020)	Objectifs	Autres partenaires
Réunion annuelle conjointe du comité directeur de l'Alliance Panafricaine de Recherche sur le Haricot (PABRA – ECABREN & SABRN)	27-29 janv.	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer et partager les réalisations et les leçons apprises dans divers thèmes de recherche et développement. 	<ul style="list-style-type: none"> PABRA/ECABREN CIAT TARIF
Transportabilité des données pour le Plan de mise en œuvre la Politique de biotechnologie et de biosécurité (COMBIP) du COMESA	12-13 fév.	<ul style="list-style-type: none"> Rendre possible la transportabilité et l'utilisation des données dans les évaluations régionales des risques au sein des pays membres du COMESA. 	<ul style="list-style-type: none"> COMESA ISAAA Fondation de recherche ILSI AATF PBS
1ère rencontre sous-régionale sur la diffusion avec les décideurs et bailleurs de fonds R&I, Projet LEAP4FNSSA	18 fév.	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser aux décideurs et les bailleurs de fonds de la Recherche et de l'Innovation en Afrique de l'Est de : (i) Stratégies de projet ; (ii) Contexte du dialogue UA-UE sur la recherche et l'innovation sur la FNSSA ; et (iii) Perspectives de coopération régionale sur la FNSSA. 	<ul style="list-style-type: none"> MEST-Kenya, CIHEAM-Bari MHESR-Égypte Projet LEAP4FNSSA
Atelier de création conjointe concernant l'initiative de recherche sur l'agriculture durable et les ressources naturelles en Afrique subsaharienne	11-13 mai	<ul style="list-style-type: none"> Examiner diverses manifestations d'intérêt pour identifier des partenariats intersectoriels potentiels et élaborer des notes conceptuelles sur des solutions pour aider à relever les défis 	<ul style="list-style-type: none"> USAID, Bureau pour l'Afrique
Séminaires en ligne des organisations du PDDAA-XP4 sur « Contribution de la Recherche Agricole et innovation dans atténuation de l'impact du COVID-19 en Afrique »	20 mai	<ul style="list-style-type: none"> Sécuriser l'adhésion des acteurs de la STI agricole du continent sur : (i) les impacts du COVID-19 dont les solutions sont principalement ancrées dans la Recherche et l'Innovation ; (ii) Identification des interventions prioritaires à entreprendre par le système de R&I de l'Afrique ; et, (iii) les prochaines étapes de passer du concept à l'action. 	<ul style="list-style-type: none"> FARA, ASARECA, CORAF, CCARDESA & AFAAS
Dialogue virtuel avec les DG, le secteur privé et autres acteurs concernant les priorités de R&D pour l'AIC en EAC	11 juin	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les priorités RAD des pays pour la montée en puissance. 	<ul style="list-style-type: none"> L'Ouganda, la Tanzanie, le Kenya, le Rwanda, Le Burundi, le Sud Soudan, la République du Congo, La République Démocratique du Congo, l'Érythrée, L'Éthiopie et le Soudan

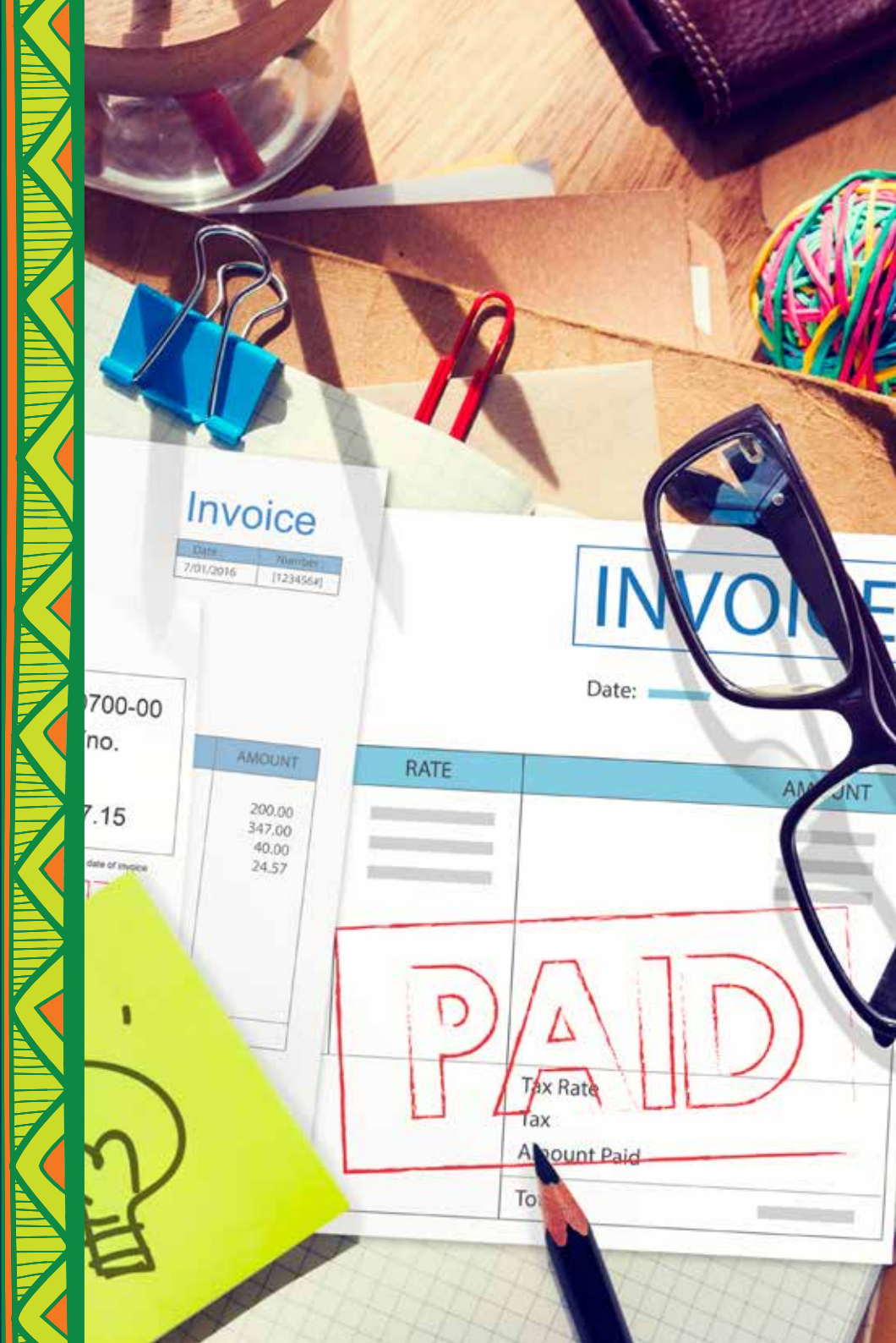
Description de la réunion	Date (2020)	Objectifs	Autres partenaires
26ème réunion du Conseil d'administration du FARA	15-18 juin	<ul style="list-style-type: none"> Examen et approbation de divers rapports et politiques du FARA 	<ul style="list-style-type: none"> FARA Secrétariat
Dialogue virtuel sur l'inclusion des Science et technologie liées au climat et indicateurs d'innovation au niveau des Plans Nationaux d'Investissement Agricole	16 juin	<ul style="list-style-type: none"> Discuter de l'état de mise en œuvre des Plans Nationaux d'Investissement Agricole (PNIA) ; mise en œuvre de lignes directrices pour l'inclusion d'indicateurs STI climatiques pertinents dans les PNIA. Identifier les principales lacunes et défis rencontrés dans l'adoption de directives pour l'inclusion des STI pertinentes pour le climat dans les PNIA. Suggérer des stratégies pour combler les lacunes et les défis identifiés dans l'adoption des lignes directrices pour l'inclusion des STI pertinentes pour le climat dans les PNIA. 	<ul style="list-style-type: none"> L'Ouganda, le Kenya, le Rwanda, Le Madagascar, le Soudan du Sud, La République Démocratique de Congo, la République du Congo, l'Érythrée, le Soudan, la Tanzanie et le Burundais
Dialogue virtuel sur l'engagement des pays de l'AOC au niveau régional sur les mécanismes de responsabilisation pour l'évaluation biennale du PDDAA	02 juillet	<ul style="list-style-type: none"> Discuter de l'état de la participation des parties prenantes aux niveaux national et régional dans les processus d'évaluation biennale du PDDAA de la Commission de l'Union africaine (CUA). Identifier les défis rencontrés dans la préparation du PDDAA de la Commission de l'Union africaine (CUA) Processus d'évaluation biennale. 	<ul style="list-style-type: none"> Ouganda, Kenya, Rwanda, Madagascar, Soudan du Sud, République Démocratique du Congo, Republic of Congo, Érythrée, Sudan, Tanzanie and Burundi
Rencontre virtuelle sur le rôle de partenaires nationaux au développement et diffusion des résultats du connaissance et d'information du AR4D	7 juillet	<ul style="list-style-type: none"> Partager des points de vue sur la façon dont divers acteurs peuvent contribuer à l'amélioration de la génération, du traitement et du partage des connaissances. 	<ul style="list-style-type: none"> L'Ouganda, la Tanzanie, le Kenya, le Rwanda, le Burundi, le Sud Soudan, la République Démocratique du Congo, La République du Congo, l'Érythrée, l'Éthiopie et Soudan.
Séminaire en ligne régional sur « Comment les haricots sont entrain de vaincre la faim au Burundi »	20 juillet	<ul style="list-style-type: none"> Partagez les temps forts de l'Alliance Panafricaine de recherche sur le Haricot (PABRA);Partager l'approche et l'impact de l'Initiative phare sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les revenus des petits exploitants agricoles au Burundi et les leçons apprises. 	<ul style="list-style-type: none"> PABRA/ECABREN CIAT ISABU ASARECA

Description de la réunion	Date (2020)	Objectifs	Autres partenaires
Septième réunion conjointe du Comité technique de la COMESA et les ministères sur l' Agriculture, Environnement et les Ressources Naturelles	28-30 juillet	<ul style="list-style-type: none"> Examen et adoption du COMESA Plan de réponse à la sécurité alimentaire COVID-19. 	<ul style="list-style-type: none"> Secrétariat du COMESA
Construire une réponse collective régionale aux ravageurs envahissants et les maladies transfrontalières des cultures et de l'élevage	29 juillet	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les menaces des ravageurs et des maladies envahissantes dans la région de l'Afrique. Identifier les interventions politiques régionales et mécanismes de soutien institutionnel ; Construire un financement collectif pour la réponse au niveau régional ; et Renforcer les capacités de lutte contre les ravageurs et les maladies envahissantes. 	<ul style="list-style-type: none"> RUFORUM
Séminaire en ligne sur le lancement de l'initiative DeSIRA : Développement de l'innovation intelligente par la recherche en Agriculture	8 sept	<ul style="list-style-type: none"> Discuter du rôle de l'AR4D dans la transition des systèmes alimentaires et de la contribution de l'initiative DeSIRA. 	<ul style="list-style-type: none"> Union Européenne, DEVCO/ L'équipe DeSIRA
Dialogue politique multisectoriel régional de l'ASARECA et IFPRI sur le renforcement du commerce transfrontalier et sécurité alimentaire à travers le partage de données et d'informations	7 oct.	<ul style="list-style-type: none"> Discuter de la perturbation du marché intérieur et du rôle du commerce transfrontalier ; partage de données et d'informations à l'époque du COVID-19 ; et le rôle du partage de données et d'informations dans le commerce transfrontalier et la sécurité alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> IFPRI, les INRA
Dialogue Prix mondial de l'alimentation Borlaug et événement, 2020 sur : « Construire La résilience aujourd'hui pour des meilleures Systèmes alimentaires mondial de demain »	12-16 oct	<ul style="list-style-type: none"> Discuter de l'intensification de la restauration des sols en élaborant une feuille de route pour l'action. 	<ul style="list-style-type: none"> SCR Conseil de Chicago sur le monde Affaires ASARECA Université d'État du Colorado
Réunion consultative des DG des INRA, CA de l'ASARECA et les secrétaires permanents des Ministères de tutelle des pays membres de l'ASARECA	22 oct	<ul style="list-style-type: none"> Discuter des modalités de financement de l'ASARECA et trouver des solutions pour la pérennité financière 	<ul style="list-style-type: none"> DG CA Secrétaires permanents HLAP

Description de la réunion	Date (2020)	Objectifs	Autres partenaires
Atelier sur la mise à jour du Plan stratégique de l'office de l'agriculture du Rwanda (RAB)		<ul style="list-style-type: none"> Mener des consultations avec les parties prenantes sur le nouveau domaine d'intervention stratégique du RAB. 	<ul style="list-style-type: none"> Office de l'agriculture du Le Rwanda (RAB)
Événement de lancement d'AKADEMIYA 2063	24 sep	<ul style="list-style-type: none"> Lancement officiel de l'Institution. 	<ul style="list-style-type: none"> AKADEMIYA 2063 Secrétariat
Séminaire en ligne sur le renforcement du leadership pour la Transformation du système alimentaire en Afrique de l'Est	10 sep	<ul style="list-style-type: none"> Discuter du rôle du leadership dans l'alimentation développement de systèmes en Afrique de l'Est 	<ul style="list-style-type: none"> Université de Wageningen
27ème réunion du Conseil d'administration du FARA	10-13 nov	<ul style="list-style-type: none"> Pour examiner et approuver divers rapports et politiques de FARA 	<ul style="list-style-type: none"> Secrétariat du FARA
« Vers un partenariat inclusif de FNSSA : les crises en tant qu'opportunités de repenser à un modèle non durable et renforcer l'engagement dans la R&I en Afrique »	30 nov	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le dialogue entre les parties prenantes sur les avantages d'une meilleure collaboration en matière de STI dans l'alimentation, la nutrition et l'agriculture durable Rendre possible l'engagement des parties prenantes extérieures au consortium du projet à faire partie des alliances et de la plateforme de la FNSSA. 	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique, l'Égypte Partenaires LEAP4FNSSA
Séminaire en ligne sur le Commerce Inclusif des Haricots pour les Revenus et la Nutrition en Afrique : une attention particulière sur la Zambie	23-24 nov	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le partage d'expériences et de leçons sur les initiatives de recherche sur les haricots dans les pays membres de SABREN, en particulier en Zambie 	<ul style="list-style-type: none"> PABRA/SABREN CIAT ZARI
La 8ème Assemblée générale du FARA	24-25 nov	<ul style="list-style-type: none"> Examiner et approuver le nouveau plan stratégique du FARA ; révision de la constitution du FARA ; recevoir les rapports du Conseil et du Secrétariat 	<ul style="list-style-type: none"> Secrétariat du FARA et SRO
La 16ème Réunion sur la Plateforme de Partenariat du PDDAA sur : « Les cinq engagements de Malabo Cinq ans plus tard : traduire les leçons apprises en actions accélérées vers 2025 »	24-27 nov	<ul style="list-style-type: none"> Pour faire la lumière sur les progrès de la mise en œuvre des engagements de Malabo, et ce qu'il faut pour augmenter l'élan. 	<ul style="list-style-type: none"> AUC-DREA AUDA-NEPAD
Formation virtuelle sur le des politiques faisant face au climat à l'aide de la politique Index de pratique	26-27 nov		

05

ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DEC. 2020



Déclaration des responsabilités des administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Les administrateurs sont responsables de la préparation et de la présentation des états financiers de l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale (« l'Organisation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et l'état des résultats et les dépenses, l'état des variations des réserves des fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives conformément aux méthodes comptables.

La responsabilité des Administrateurs consiste à : déterminer que la base de la comptabilité et des politiques comptables est une base acceptable pour la préparation et la présentation des états financiers, et pour le contrôle interne que les Administrateurs jugent nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur. Ils sont également responsables de la sauvegarde des actifs de l'organisation. Les administrateurs sont également tenus de préparer des états financiers pour chaque année qui présentent, à tous égards importants, l'état des affaires de l'organisation à la fin de la période de référence.

Les administrateurs sont également tenus d'assurer la tenue de registres comptables appropriés qui divulguent avec une exactitude raisonnable les affaires financières de l'organisation. Les Administrateurs acceptent la responsabilité des états financiers qui ont été préparés en utilisant des politiques comptables appropriées

étayées par des jugements et des estimations raisonnables et prudents, conformément aux politiques comptables. Les Administrateurs sont d'avis que les états financiers présentent, à tous égards importants, l'état des affaires financières et de ses résultats d'exploitation. Les Administrateurs acceptent en outre la responsabilité de la tenue des registres comptables sur lesquels ils peuvent se fonder pour la préparation des états financiers, ainsi que des systèmes adéquats de contrôle financier interne. Les administrateurs ont évalué la capacité de l'organisation à poursuivre son activité et n'ont aucune raison de croire que l'organisation ne sera pas en activité pendant au moins les douze prochains mois à compter de la date de cette déclaration.

Approbation des états financiers

Les états financiers de l'ASARECA ont été approuvés et autorisés pour publication par le Conseil d'administration du¹¹..... mai 2021.



Directeur Exécutif



Directeur Financier

Date:¹¹..... mai 2021

État des revenus et dépenses pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

	2020	2019
	US \$	US \$
Revenus		
Revenus des dons	811.662	273.202
Cotisation des membres	210.000	265.000
Autres revenus gagnés	9.727	54.424
Revenu total	1.031.389	592.626
Dépenses		
Gouvernance et gestion du secrétariat	1.279.364	1.030.666
Aide à la gestion de programme	348.107	306.030
Programmes techniques	185.797	150.314
Total des dépenses	1.813.268	1.487.010
Déficit pour l'année	(781.879)	(894.384)

État de la situation financière au 31 décembre 2020

	2020	2019
	US \$	US \$
ACTIFS		
Actifs non courants		
Propriété et équipements	18.973	15.027
Terrain à bail	237.916	248.260
	256.889	263.287
Actifs courants		
Argent à la banque	1.946.572	3.328.881
Comptes débiteurs – Adhésion NARI	740.081	545.081
Comptes débiteurs – partenaires	30.456	-
Sous-bénéficiaires du projet des comptes débiteurs	-	30.000
Comptes débiteurs – autres	300.301	49.336
	3.017.410	3.953.298
Actif total	3.274.299	4.216.585
RÉSERVES ET PASSIFS		
Réserves		
Investissement en immobilisations	256.889	263.287
Fonds de réserve de capital	1.219.114	1.196.505
Excédent d'exploitation cumulé	455.319	1.259.807
	1.931.322	2.719.599
PASSIFS		

	2020	2019
	US \$	US \$
Revenus différés	656.567	1.357.161
Comptes créditeurs – autres	124.969	94.718
Accumulations et provisions	561.441	45.107
	1.342.977	1.496.986
Total des réserves et passifs	3.274.299	4.216.585

Les états financiers de l'ASARECA qui figurent aux pages 23 à 37, ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du11.....mai 2021 et ont été signés en son nom par :



.....
Directeur Exécutif



.....
Directeur Financier

Date:11.....mai 2021

Le rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale (ASARECA).

Opinion

Nous avons audité les états financiers de l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale (ASARECA) (« l'Organisation »), présentés aux pages 23 à 37, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et l'état des revenus et dépenses, l'état des variations des réserves des fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, y compris les principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints de l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale sont préparés à tous égards importants, conformément à la base comptable décrite dans la note 3 des états financiers.

Base d'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (ISA). Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément au Code international de déontologie des comptables professionnels du Conseil des normes internationales d'éthique pour les comptables (y compris les Normes internationales d'indépendance) (Code IESBA) ainsi qu'aux exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des

états financiers dans l'Ouganda, et nous avons rempli nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences et au Code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Accent sur la matière – Base de Comptabilisation et Restriction concernant l'utilisation et la distribution

Nous attirons l'attention sur la note 3 de l'annexe aux états financiers, qui décrit le référentiel comptable. Les états financiers sont préparés pour aider l'organisation à se conformer aux dispositions de l'organisation en matière d'information financière. Par conséquent, les états financiers peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Notre rapport est destiné uniquement à l'Organisation et ne doit pas être utilisé par ou distribué à des parties autres que l'Organisation. Notre avis n'est pas modifié à ce sujet.

Autres informations

Les administrateurs sont responsables des autres informations. Les autres informations comprennent les informations du Secrétariat, la liste des abréviations/acronymes, le rapport des administrateurs et la déclaration des responsabilités des administrateurs, mais n'incluent pas les états financiers et le rapport de notre auditeur à ce sujet.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations et nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance sur celles-ci.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les autres informations et, ce faisant, d'examiner si les autres informations sont matériellement incompatibles avec les états financiers ou nos connaissances acquises lors de l'audit, ou semblent autrement être matériellement déformé. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous concluons à l'existence d'une anomalie significative de ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à ce sujet.

Responsabilités des administrateurs pour les états financiers

Les Administrateurs sont responsables de la préparation des états financiers conformément à la base comptable décrite dans la note 3 des états financiers, et du contrôle interne qu'ils jugent nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d' inexactitude, qu'elle soit due à une fraude ou à une erreur.

Lors de la préparation des états financiers, les Administrateurs sont chargés d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation, de divulguer, le cas échéant, les questions liées à la continuité d'exploitation et d'utiliser la base comptable de continuité d'exploitation, à moins que les Administrateurs n'aient l'intention de liquider l'Organisation ou cesser ses activités ou n'avoir d'autre alternative réaliste que de le faire.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne contiennent pas d'anoma-

lies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé mais ne garantit pas qu'un audit effectué conformément aux normes ISA détecte toujours une anomalie significative lorsqu'elle existe. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou globalement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers. Dans le cadre d'un audit conforme aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous avons pu aussi :

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, concevoir et mettre en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques, et recueillir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une contrefaçon, des omissions intentionnelles, des déclarations inexactes ou le contournement du contrôle interne.
- Acquérir une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation.

- Évaluer le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par les Administrateurs.
- Conclure sur le caractère approprié de l'utilisation par les administrateurs de la base comptable de continuité d'exploitation et sur la base des éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport d'audit sur les informations fournies dans les états financiers



KPMG

Compte certifié public
3e étage, tribunaux Rwenzori
Parcelles 2 et 4A, route Nakasero
B.P 3509 Kampala, Ouganda

Date:18 May.....2021

ou, si ces informations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des événements ou des conditions futures peuvent amener l'Organisation à cesser ses activités.

Nous communiquons avec les administrateurs concernant, entre autres, l'étendue et le calendrier prévus de l'audit et les constatations importantes de l'audit, y compris toute déficience significative du contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

L'associé responsable de l'audit ayant abouti à ce rapport d'auditeur indépendant est le CPA Stéphane Ineget P0401.

CPA Stéphane Ineget



L'agriculture face à la pandémie de COVID-19

RAPPORT ANNUEL DE L'ASARECA 2020

Association pour le renforcement de la Recherche Agricole en Afrique orientale et centrale (ASARECA)



Parcelle 5, Avenue Mpigi

B.P : 765, Entebbe, Ouganda

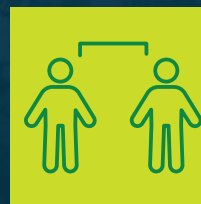
Tél. : +256 414 320 556, +256 414 321 885

Email : secretariat@asareca.org

Site Web : www.asareca.org

 [asareca@facebook.com](https://www.facebook.com/asareca)  [@asareca](https://twitter.com/asareca)

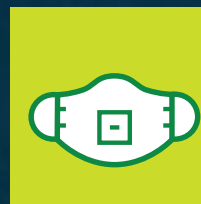
#ÊTRE PRUDENT



GARDER LA DISTANCE SOCIALE



DÉSINFECTER



PORTER UN MASQUE



LAVEZ-VOUS LES MAINS



Union Européenne

